

## Palme de l'Environnement 2010

### Danièle Sarlet

---

Le 31 juillet 2008, un article était publié en ligne sur le site de la Fédération Inter-Environnement Wallonie. Il portait comme titre cette question : « *Administration wallonne : vers l'ère de l'allégeance ?* ». On venait en effet d'apprendre que Danièle Sarlet avait eu la déconvenue de se voir sanctionnée lorsque, ayant une fois de trop fait part à son ministre de ses objections sur une orientation choisie, celui-ci avait préféré l'écartier définitivement.

Voici ce qu'écrivait alors Janine Kievits, chargée de mission en Aménagement du territoire au sein de la Fédération : « *Danièle Sarlet ne sera plus Directrice générale de l'Aménagement du territoire en Région wallonne. En effet, malgré une évaluation réussie, malgré son expérience, malgré la compétence avec laquelle elle a animé son administration pendant plus de vingt ans, le Gouvernement wallon n'a pas avalisé sa candidature. C'est peu dire que cette nouvelle nous consterne.*

*Au fil des années et des dossiers, la Fédération Inter-Environnement Wallonie a pu apprécier chez cette fonctionnaire de haut rang une grande maîtrise de l'aménagement du territoire, matière fondamentale qui concerne à la fois chaque individu - qui n'a jamais eu à demander un permis d'urbanisme ? - et la collectivité, détentrice de ce patrimoine commun qu'est notre territoire. Nous avons également constaté son souci de l'environnement, manifesté de manière constante bien avant que la notion ne fasse florès. Rigueur dans la gestion du territoire, attention portée à l'environnement : tels étaient les caps que Madame Sarlet s'était fixés et jamais elle n'en a dévié. Une constance qui se paie, dès lors qu'elle amène parfois à souligner l'aberration d'un dossier ou la perte de qualité de notre législation, ce CWATUP tant de fois rapiécé et dont le manque de lisibilité est aujourd'hui dénoncé par ceux qui ont à travailler la matière, tous acteurs confondus. »*

On complètera cet éloge en soulignant qu'avec Danièle Sarlet, le contact est toujours franc; qu'on a toujours trouvé devant nous une interlocutrice ouverte, passionnée par sa matière, dotée d'une lucidité et d'une franchise peu communes. Sa liberté de pensée et de parole est exemplaire. Elle a froissé parfois, c'est vrai... mais le vrai respect de l'autre, ce n'est pas de se faire des contorsions pour éviter de le froisser : c'est de se tenir devant lui dans l'exigence de sa conscience et de sa liberté. Ce respect-là, elle l'a ! Dans son administration, on valait par sa capacité de réflexion et par sa compétence, et non par sa capacité d'obéissance. Faut-il dire à quel point cela est fondamental, du point de vue du sens même de ce que les humains sont venus faire sur terre ?

Dans une société où il est devenu courant de se taire et de faire profil bas par peur de perdre (sa place, son statut ou ses possibilités d'avancement), Danièle Sarlet ne s'est jamais tue... et elle est toujours là ! Cette femme qui a eu le courage de ses idées est en effet aujourd'hui à la tête de l'Administration wallonne. Gageons qu'elle y pratique toujours son franc-parler ainsi que sa passion de l'engagement au service du public. Il a cependant dû lui falloir beaucoup de courage personnel pour accepter de ne plus gérer au quotidien cette matière pour laquelle elle dépensait sans compter son intelligence, son honnêteté et son enthousiasme. Consciente des limites matérielles de la ressource « territoire », elle a défendu des politiques fortes d'urbanisme et d'aménagement.

Danièle Sarlet nous démontre, par son parcours, que le courage paie parfois...

Aujourd'hui, nous la récompensons pour ce courage et l'action au service de laquelle il fut mis, une action basée sur la conviction que l'espace n'était pas indéfiniment corvéable à merci !